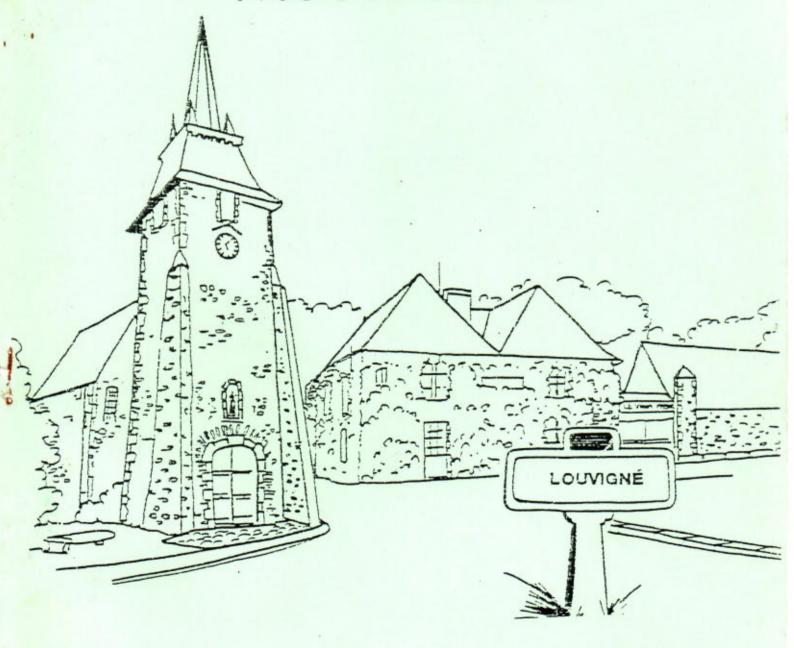
WANTICISAT



JANVIER 1995

N° 24

LE MOT DU MAIRE

L'année 1994 est donc achevée, et nous avons gravi une marche supplémentaire dans l'escalier qui nous mène vers l'an 2000. Des personnes se croyant bien informées, prétendent qu'il se passera des évènements extraordinaires au changement du millénaire. C'est dit! Mais personne ne sait quoi ? Il en fut d'ailleurs de même à chaque changement de siècle. Après tout la terre a continué de tourner, bornons nous donc à attendre.

Ce qui nous intéresse, c'est donc de ne pas rester immobile; une commune comme la nôtre a son rôle à jouer, peut être plus important qu'on ne pourrait le croire; une petite commune proche d'une ville a une fonction d'équilibre, de modération.

Sans vouloir faire le bilan, sachez tout simplement que notre souci est de conserver un bon équilibre entre les ressources et leurs utilisations afin de garder à LOUVIGNE, un caractère de commune d'accueil en mettant en place des structures destinées à tous et particulièrement aux jeunes.

Enfin je veux adresser à Tous mes Meilleurs Voeux de Bonne et Henreuse année pour 1995.

Je sais que la vie n'est pas facile pour certains et c'est à ceux là que je pense. Que ce soit le chômage, la maladie ou le deuil qui soient la cause de détresse.

Que 1995 apporte donc à Tous ceux-là et à Tous les autres, la joie, la santé et le bonheur.

Le Maire

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REORGANISATION DES POSTES COMPTABLES

Les deux Postes comptables polyvalents de Laval Banlieue et de Laval Murat ont fusionné afin de créer deux postes spécialisés pour l'ensemble des l'agglomération lavalloise. - Le premier, dénommé de Laval recouvrement, Centre Murat, compétent pour le recouvrement de l'impôt et des amendes. - Le second, dénommé Trésorerie de Laval municipale, compétent pour la gestion des comptes du secteur public local.

COMITE DE JUMELAGE

Le conseil municipal a décidé d'allouer une subvention, à titre exceptionnel, de 4500 F. au Comité de Jumelage pour que celui-ci puisse apporter une aide substantielle au jeune allemand Gunther Vögler qui effectue son service civil sur les communes d'Argentré et de Louvigné de septembre 1994 à septembre 1995. D'autre part le conseil municipal a décidé d'accorder le repas cantine gratuitement lorsque Gunther Vögler participera aux activités de l'école primaire de Louvigné.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAVAL

L'article 9 de la Charte portant création de la C.C.P.L et dissolution du District de Laval, précise que " l'Actif et le Passif des droits et obligations du District sont transférés à la Communauté de Communes ". Ainsi, à compter du 1er Janvier 1994, la commune de Louvigné a transféré à la C.C.P.L., dans le cadre de la compétence économique, la zone d'activités et la dette s'y référant.

VOIRIE

La signalisation de l'entreprise B.S.I a été réalisée par la commune en contrepartie d'une participation financière de B.S.I. à hauteur de 50 % des frais engagés soit 560 F.

La commission voirie a estimé que le gravillonnage de la patte d'oie route de l'étang - route de la Doyère revêtait un caractère d'urgence. Le Conseil Municipal a donc décidé de faire procéder aux travaux.

La Commission voirie étudie actuellement une signalisation groupée des exploitations agricoles en vue d'améliorations possibles.

Monsieur LEUDIERE, Directeur de l'entreprise L.P.S. a fait ses offres de service pour le balayage mécanique du bourg. A compter du 1er janvier 1995, l'entreprise L.P.S. fera un balayage mécanique une fois par mois sur la totalité du bourg.

Le Conseil Municipal a inscrit au programme des travaux de voirie pour 1995, la réfection du chemin rural de la Durie et de la voie communale n° 102 de la Rotruère. Le montant global de ces travaux, donnant droit à une subvention D.G.E. 2ème part, est estimé à 50000F. H;T...

Le Conseil municipal a décidé d'installer un candélabre d'éclairage public sur le lotissement du Prieuré.

PANNEAU D'AFFICHAGE CENTRE BOURG

Le Conseil Municipal a décidé de mettre à disposition des associations de Louvigné le panneau d'affichage implanté Place Saint Martin près de l'épicerie. La face côté rue sera réservée à une plan de la Commune et du Bourg. L'autre face pourra être utilisée par les associations pour leur affichage de soirées récréatives. Chaque président d'association a été informé de cette initiative.

DECORATIONS DE NOEL

Le Conseil Municipal a souhaité reconduire et amplifier l'opération "décoration de Noël" pour les fêtes de fin d'année.

Pour ce faire, il a été décidé d'inscrire, au budget supplémentaire 94, section investissement, une somme de 5000 F. pour l'installation de prises et l'achat de matériel. L'ensemble des décorations a été réalisé à l'atelier communal.

MONUMENT AUX MORTS

Le temps et les intempéries avaient dégradé passablement le monument aux Morts. Pour les cérémonies du 11 Novembre, une remise en état s'imposait et le Conseil Municipal a confié ce travail à l'entreprise Lerouge de Louvigné pour un montant de 1 900F. T.T.C.

150

INSTALLATIONS SOUMISES A DECLARATION

Suite à l'enquête publique concernant la demande présentée par la Société PINAULT de BONCHAMP en vue de régulariser la situation administrative d'un atelier de traitement de bois et matériaux dérivés, avec dépôt de matières plastiques lieu-dit "La Vionnière" à Bonchamp les Laval,. Le Conseil Municipal a émis un avis favorable, sans restriction de quelque sorte, à la poursuite des activités de cette dite société.

ACHAT DE MATERIEL

Pour répondre aux besoins des employés communaux, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une remorque de petit gabarit (-500kg) pour un montant de 3500 F. d'un tondo-broyeur pour 18 000 F. H.T. Pour couvrir une partie de ces dépenses, il sera fait appel aux Fonds D'Aide Départemental aux Communes Rurales.

STAGES EN MAIRIE

Deux jeunes lycéennes ont postulé pour effectuer un stage bureautique (15 jours pour l'une un mois pour l'autre). Le Conseil Municipal a émis un avis favorable.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1994

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote le budget supplémentaire 1994 qui se présente comme suit :

-section de fonctionnement :

* Dépenses 93 355 F.

* Recettes 93 355 F.

- section d'investissement

* Dépenses 565 240 F.

* Recettes 565 240 F.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAVAL : MODIFICATIONS DES STATUTS

Le Conseil Municipal de MONTFLOURS ayant confirmé sa volonté d'adhérer à la Communauté de Communes du Pays de LAVAL à compter du 1er janvier 1995, le Conseil Municipal de LOUVIGNE a décidé d'accepter cette adhésion et d'adopter les modifications statutaires liées à l'intégration de MONTFLOURS au sein de la C.C.P.L.

AGENCE POSTALE

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le contrat de travail de Madame MAUNIT Martine, Agent de bureau de la poste. La durée mensuelle de travail reste fixée à 40 heures et le contrat de travail est renouvelé pour une période de 6 mois à compter du 3 janvier 1995.

RAMASSAGE DES ORDURES

A - Ordures ménagères :

A compter du 1er janvier 1995, la collecte des ordures aura lieu sur la totalité du territoire de la commune. Pour la collecte hors agglomération des points de collecte seront précisés aux usagers dans le but de limiter les frais de déplacement des camions bennes. A l'intérieur du périmètre de l'agglomération aucun changement à intervenir.

B - Ordures non ménagères autres que végétales :

A compte du 1er janvier 1995 un système nouveau sera mis en place à savoir que la commune mettra à disposition des habitants une benne à ordures, au lieu habituel route d'Argentré, chaque dernier Week-end du mois. Cette benne sera déposée du vendredi soir au lundi soir suivant.

INFORMATIQUE

La Société informatique qui assurait la maintenance du matériel informatique du secrétariat de mairie a fait connaître son intention de cesser ce suivi à partir du 1er Janvier 1995. D'autre part la mise en place de la comptabilité M14 dès 1997 nécessite une informatisation plus performante. Après groupement avec les communes environnantes et études comparatives près de différents fournisseurs, il a été décidé de passer commande de matériel informatique (micro-ordinateur et imprimante) à la Société LOGI CIA pour un montant de 17 000F. T.T.C. D'autre part, il a été décidé d'acquérir près du Centre de Gestion 53, le logiciel adapté aux besoins des communes pour un montant de 5 930F.T.T.C.

LOTISSEMENT DU PRIEURE

Une nouvelle offre émanant de la Société "Les Maisons de l'Hexagone" dont le siège est à Bonchamp vient d'être soumise au Conseil Municipal. Cette société propose la construction de pavillons locatifs sur le lotissement du Prieuré, par le biais d'investisseurs privés. Toutefois le Conseil Municipal a estimé devoir prendre un peu plus de temps pour réfléchir à cette offre et décide donc de reporter la décision à une date ultérieure. Les propositions antérieures du C.I.L. et de l'Office Départementales d'H.L.M. seron remises à l'ordre du jour.

VESTIAIRES TERRAIN DE SPORTS

Le précèdent bulletin de Juillet 1994 parlait d'un projet de construction de vestiaires de sports et précisait "la mise en service souhaitée pour janvier 1995."

Qu'en est-il réellement ?

Depuis, un appel d'offres public a été lancé près d'entreprises compétentes dans les différents corps de métiers concernés. L'ouverture officielle des plis a eu lieu le 22 Novembre 1994, compte-tenu des délais légaux à respecter, le compte rendu de l'analyse des offres était rendu le 6 décembre et faisait apparaître un total des moins offrants supérieur de 29 % à l'estimation prévisionnelle de l'architecte, Monsieur GOHIER, qui était de 660 000 F. H.T.. Compte-tenu de ce dépassement et malgré l'étude de moins values possibles, la commission chargée de ce dossier a décidé de déclarer l'appel d'offres infructueux. En conséquence, une nouvelle procédure de marchés négociés est entamée et cela a pour effet de repousser d'autant l'échéancier fixé à l'origine. La prochaine ouverture des plis est prévue le 10 Janvier 1995 et l'analyse des offres le 24 Janvier 1995.

Le Conseil Municipal reste attaché à conserver la vie sportive au sein de la commune et tente ce qui est en son pouvoir pour l'y maintenir. Toutefois son souci majeur est de ne pas répercuter cet investissement sur les contribuables locaux par le biais de la fiscalité ou, du moins, d'en atténuer les effets, si les subventions sollicitées devaient ne pas être accordées. Un plan provisoire peut être consulté en Mairie.

SALLE DES LOISIRS DE LOUVIGNE - TARIFS DE LOCATION AU 01 JANVIER 1995

0

		TYPE			SANS	SANS CUISINE					AVEC	AVEC CUISINE		
TYPE LOCATION	TYPE LOCATAIRE	TARIF	PETITH	PETITE SALLE	GRAND	GRANDE SALLE	GRANDE 4	GRANDE + PETITE SALLES	PETITE	PETITE SALLE	GRANDI	GRANDE SALLE	GRAN	GRANDE + PETITE SALLES
		€	été	hiver	été	hiver	ćić	hiver	été	hiver	ćić	. hiver	été	hiver
	COMMUNE	-	310	345	595	650	685	750	160	795	1 045	1 100	1 135	1 200
LOCATION		2	255	280	200	545	595	650	605	630	850	895	945	1 000
NORMALE	HORS COMMUNE	-	745	820	1 370	1 510	1 555	1715	1 195	1 270	1 820	1 960	2 000	2 165
		2	625	685	1 185	1 305	1 370	1 510	975	1 035	1 535	1 655	1 720	1 860
FORFAIT	COMMUNE			,					,		,		1 800	1 950
WEEK-END	HORS COMMUNE												2 500	2 900
ST SYLVESTRE	COMMUNE			,					12	1 200			2.0	2 000
PRIVEE	HORS COMMUNE								1.7	1 700			4 300	00

	FOUR TOUS	POUR TOUS RENSEIGNEMENTS	MAIRIE 6, place Saint-Martin 53210 LOUVIGNE 8 43 37 30 94	REMISE DES CLEFS	Madame LEROYER Route de l'Etang \$3210 LOUVIGNE \$43373561
€	TARIF 1	. SOIREE PUBLIQUE . SOIREE PRIVEE . MARIAGE	de 8 heures à 2 heures le lendemain de 8 heures à 5 heures le lendemain de 20 heures à 5 heures le surlendemain	ETE	du 16 mai au 30 septembre du 01 octobre au 15 mai
	TARIF 2	. JOURNEE	de 7 heures à 19 heures	WEEK-END	de 20 heures le vendredi à 20 heures le dimanche
		. SOIREE PUBLIQUE . SOIREE PRIVEE	de 14 heures à 2 heures le lendemain de 14 heures à 5 heures le lendemain	VAISSELLE	100 F si location de la petite salle 200 F si location de la grande salle
	RESPONSABILITE EXERCICE ACTIVITE SANITAIRE		LE LOCATAIRE EST TENU DE PRENDRE LES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR QUE SON ACTI S'EXERCER DANS LE RESPECT DES REGLES FIXEES PAR L'ARRETE MINISTERIEL DU 26 ₁ 09.1980	ISPOSITIONS NECESSAIRES PO IXEES PAR L'ARRETE MINISTE	PRENDRE LES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR QUE SON ACTIVITE PUISSE T DES REGLES FIXEES PAR L'ARRETE MINISTERIEL DU 26 _, 09.1980

LA

AIE

DES

ASSOCIATIONS

LE CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'Amitié invite ses adhérents à son assemblée générale le 4 Janvier 1995 à 14 heures 30

Manifestations de l'année 1995 :

- Spectacle le 5 février 1995 : Rouget de la Braconnier" à Daumeray
- Bal le 7 février 1995 à 14 heures
- Concours de Belote les 25 et 26 Février 1995 à partir de 14 heures
- Bals les 27 Avril 27 juin et 27 août 1995 à 14 heures
- Quelques pique-niques seront organisés en cours d'année.

Comptant sur votre présence nombreuse, le Club de l'Amitié vous présente ses Meilleurs Voeux pour cette nouvelle Année.

Le Bureau

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Au cours de l'assemblée générale du 16 septembre 1994, le tiers des membres du bureau a été renouvelé, ont été élus :

Président

Monsieur FOUILLEUL Stéphane

Vice-Président

Monsieur LOLLIVIER Loïc

Trésorier

Monsieur PLANCHENAULT Didier

Secrétaire

Monsieur MORIN Daniel

Secrétaire-Trésorière-adjointe Madame ALBERICI Annette

Membres: Mesdames BEZIER Liliane - BOUHOURS Nicole - Monsieur

GARANGER Vincent - Mesdames HAQUIN Yolande et JARDIN Maryse.

Les membres du bureau ont organisé le samedi 19 novembre une soirée "Coq au Vin" qui a réuni 160 personnes environ, dans une ambiance très conviviale. Nous remercions tous les parents, amis, ainsi que tous les Louvignéens présents à cette soirée.

L'A.P.E. vous invite à retenir dès maintenant les dates des manifestations qui seront organisées par l'école et nous-mêmes :

LOTO 25 Mars 1995

FETE DE L'ECOLE 18 juin 1995

SOIREE COQ AU VIN 18 Novembre 1995

Tout le bureau vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous offre ses Meilleurs Voeux pour 1995.

Le Bureau

A.S. LOUVIGNE SECTION BASKET

Une nouvelle saison vient de débuter. trois équipes sont engagées en championnat.

Une équipe "poussine" Une équipe "benjamine" Une équipe "minime"

Les entrainements se déroulent sur le terrain de Louvigné le mercredi de 13 h15 à 14 h pour les benjamines, de 14 h à 14 h45 pour les poussines et débutantes et de 14 h 45 à 15 h 45 pour les minimes.

- Monsieur Michel COUTARD entraîne les poussines et benjamines
- Mademoiselle Séverine GUITTER entraîne et manage les minimes
- Mademoiselle GENDRON manage les benjamines
- Mademoiselle COUTARD manage les poussines

Les garçons participent activement aux entraînements le mercredi.

Comme l'an dernier les matchs de championnat ont lieu le samedi après midi à Soulgé.

Le bureau vous souhaite ses Meilleurs Voeux pour l'année nouvelle.

Le Bureau

TENNIS DE TABLE

C'est dans une bonne ambiance que la saison 94/95 commence.

De nouveaux pongistes se sont inscrits cette année. L'Association compte actuellement 13 licenciés. L'Equipe des jeunes est maintenant encadrée par Monsieur BOURDIN Jacky.

L'association du tennis de table vous souhaite ses Meilleurs Voeux 95.

Le Bureau

100

ASSOCIATION DES A.F.N.

Louvignéens, Louvignéennes

Inscrivez sans plus attendre sur vos tablettes que :

LE GRAND CONCOURS DE BELOTE DES A.F.N. aura lieu LE 10 MARS 1995 à la SALLE DES LOISIRS à 20 heures.

Les anciens d'A.F.N. vous y attendront dans une ambiance joyeuse et amicale. Venez nombreux comme l'an passé.

Mais avant, les Compagnons d'A.F.N., à l'unisson, vous souhaitent une très heureuse année 1995, pleine d'espoir et de joies.

BONNE ANNEE A TOUS LES A.F.N.

ASSOCIATION SPORTIVE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LOUVIGNE

Tous les lundis de 19 heures 45 à 20 heures 45 les cours de gymnastique se déroulent dans la bonne humeur et la détente; 25 femmes et un homme entretiennent leur forme avec Sylviane DROUAULT, monitrice diplômée de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V.).



Bonne Année Et Meilleurs Voeux Sportifs

La Présidente

ASSOCIATION SPORTIVE DE LOUVIGNE : SECTION FOOTBALL

Les dirigeants et les joueurs de l'A.S. Louvigné au nombre de 120 licenciés remercient toutes les personnes qui ont participé à l'achat des cartes de membre donnant droit à l'entrée pour les matchs de championnat saison 94-95.

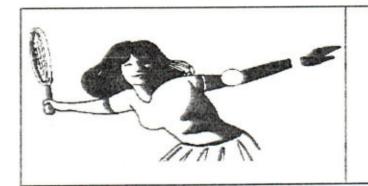
L'objectif reste le maintien de l'équipe "A" en première division, actuellement 7ème du groupe; par contre, nous souhaiterions fortement la montée de l'équipe "B" manquée de peu la saison passée. Elle est 1ère avec 3 points d'avance. Quant à l'équipe "C", elle se doit de faire un parcours très honorable dans son championnat.

Les vétérans brillent sous la responsabilité de Gilles DELOFFRE avec 7 matchs sans défaite. De très bons résultats sont aussi enregistrés avec nos jeunes; un stage de trois jours leur a été proposé pendant les vacances de la Toussaint. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'encadrement.

A l'occasion de la nouvelle année, la section Footbal vous souhaite à tous SES MEILLEURS VOEUX

SOIREE COUSCOUS SAMEDI 4 FEVRIER 1995 à 20 heures SALLE DES FETES DE LOUVIGNE (nous vous invitons à venir très nombreux).





A.S. LOUVIGNE

TENNIS

Pour l'année 1994, le nombre de membres est en augmentation par rapport à 1993 (85

cartes vendues).

A plusieurs reprises, des jeunes ont pu s'initier à la pratique du tennis. Faudra-t-il reconduire cette activité ? Ce sera aux personnes présentes à l'Assemblée Générale de

Le tournoi interne de rencontres de simples a eu lieu du 23 avril au 30 juin.Le temps assez clément a permis un déroulement complet dans de bonnes conditions.

Nombre de participants :

- Adultes (hommes et femmes): 15

- Jeunes et enfants : 30

Cette année, la section a également organisé une journée activités tennis le dimanche 4 septembre avec des tournantes, des rencontres de doubles et un barbecue le midi.

Des adultes et des jeunes (33) ont participé aux activités Tennis et 50 personnes étaient inscrites au barbecue.

Le but de cette journée était de faire du tennis en s'amusant et il semble bien qu'il ait

été atteint.

L'Assemblée Générale de la section aura lieu courant février. Vous serez averti en temps utile de la date précise et le bureau espère que les gens intéressés y assisteront pour marquer leur intérêt pour cette activité de loisirs.

BONNES FETES A TOUS ET BONNE ANNEE 1995!

Le bureau.

ASSOCIATION VIET VO DAO LOUVIGNE.

La fin de la saison 93/94, s' est vue concrétiser par le passage de grade de tous les Licenciés.

Pour la saison 94/95, l' Association accueille six nouveaux Pratiquants, dont un de Louvigné, ce qui porte le nombre de Licenciés à "13".

Nous espérons que d'autres personnes, jeunes et moins jeunes, rejoindront notre groupe. (ce sport est ouvert à tous les âges).

Une éventuelle démonstration pourrait être présentée en cours d'année.

Nous vous rappelons que les cours se déroulent , les <u>LUNDIS et MERCREDIS</u> de 18 h à 21h , à la salle des loisirs de Louvigné.

Tous les renseignements pourront vous être donnés aux heures de cours.

L'Association de V.V.D. vous souhaite ses meilleurs voeux pour la nouvelle année

Le Bureau



COMITE D'ANIMATION DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE

La roue tourne et l'heure des bilans est à nouveau arrivée...

Après avoir terminé le premier semestre 1994 par une soirée oenologique, le Comité d'Animation a renoué avec la traditionnelle soirée CHOUCROUTE qui marque la rentrée de septembre, une soirée chaleureuse et fort appréciée.

Puis, nous avons tenu notre Assemblée Générale le 22 novembre au cours de laquelle le Président a présenté le bilan de l'année. Après élection, les membres du Comité sont inchangés :

Président

Vice-Président Secrétaire

Trésorier

Secrétaire/Trésorier adjoint

Membres

Yves LAPIERRE

Daniel HOUDAYER

Colette LE GALLIOT

Alain MOUSSAY

Roselvne BRISARD

Guy BOUVET -Alain DUBOIS -

Jean-Pierre DELIGEON - Stéphane FOUILLEUL -Marcel GOUGEON - Jean-Bernard LE GALLIOT -

Xavier LEBLAIS - Christian LEPECQ -Yvette LEROUGE -Philippe MONNIER -Jean MOUSSAY - Françoise PEYLET -Serge ROUSSELET - Annick VALLEE.

Pour 1995, le Comité d'Animation a l'intention de reconduire les mêmes activités que celles de 1994. Une nouveauté originale cependant : une soirée " remise à jour " en CODE DE LA ROUTE pour jeunes et... moins jeunes. La date reste à déterminer.

Pour clore cette année; le Père Noël et son Chauffeur n'ont pas manqué de visiter notre village en calèche mais hélas sous la pluie... Bien courageux tout de même cet équipage!

Et pour terminer, nous avons profité du demi-siècle de notre ami Jean-Pierre DELIGEON pour organiser à son intention, en étroite collaboration avec l'Association Sportive section football, et en présence de Monsieur Claude LANDELLE, Maire, une réception pour le temps qu'il consacre bénévolement à l'animation de la commune. Tout cela avait été préparé avec beaucoup de discrétion et la surprise n'en a été que plus grande! Les organisateurs n'ont pas manqué d'éloges pour Jean-Pierre et ont repris ces vers, extraits de la chanson de Jacques BREL "Les coeurs tendres":

"Y'en a qui ont le coeur dehors et ne peuvent que l'offrir, Le coeur tellement dehors qu'ils sont tous à s'en servir."

Des cadeaux ont été offerts à l'occasion de cet événement. Marie-France, son épouse, a été associée à cet élan de reconnaissance et a reçu une composition florale.

IL NOUS RESTE A VOUS PRESENTER NOS MEILLEURS VOEUX POUR 1995 ET SOUHAITER QUE VOUS PUISSIEZ ETRE TOUJOURS AUSSI NOMBREUX A PARTICIPER A NOS MANIFESTATIONS DONT NOUS NE MANQUERONS PAS DE VOUS PARLER.

Louvigné

Hommage à Jean-Pierre Deligeon Vingt ans aux services des Louvignéens

Surprise à son arrivée à la salle des loisirs pour le loisirs pour l'ensemble pour d'animation de Louvigné et la section de Louvigné et la section football de l'AS Louvigné, pour l'ensemble pour l'ensemble de la section de l'ensemble de la section football de l'AS Louvigné, pour l'ensemble de la section de l'ensemble de la section misé, en qui ont organisé, en présent et l'ensemble de l'ense

Comité d'animation et section de football : M. Jean Pierre Deligeon à l'honneur

Surprise à son arrivée à la salle des loisirs pour M. Jean Pierre Deligeon, attendu par l'ensemble des responsables du Comité d'Animation de Louvigné et le conseil d'administration de la section football de l'As Louvigné qui ont organisé, en présence de M. Claude Landelle, maire, une réception pour le temps consacré bénévolement à l'animation de la commune.

Venu à la salle des loisirs avec son président de la section football, Auguste Duval, pour prendre quelques mesures afin de prévoir une organisation de la salle pour une prochaine manifestation, Jean Pierre Deligeon ne s'attendait pas à un pareil accueil en cette soirée dominicale de décembre. C'est avec beaucoup de discrétion que les responsables du comité d'Animation orchestré par M. Yves Lapierre, et de la section football, dirigée par Auguste Duval avaient préparé cette manifestation. En guise d'accueil, une biographie dressée par le président du comité d'animation et un jeu littéraire de Jean-Bernard et Colette le Gallito à partir des lettres qui composent le nom de ce bénévole qui œuvre depuis près de 20 ans pour les footballeurs et depuis 12 ans au comité d'ani-



mation. Cette longévité a fait dire à un responsable du football «les président passent, le secrétaire reste», en effet, ce sont quatre présidents qui se sont succédés à la tête de la section football depuis l'entrée de Jean Pierre Deligeon au secrétariat de la section : MM Robert Buchet, Georges Fortin, Yves Gendron et Auguste Duval. Originaire du Loir et Cher, Jean Pierre Deligeon est arrivé en Mayenne en temps que professeur de biologie au lycée l'Immaculée Conception. En 1975, il entre à la section football et en 1983 au comité des fêtes «sous des allures de

gentil animateur», en guise d'éloges pour les services rendus, les organisateurs de cette soirée ont puisé leur inspiration près de Jacques Brei avec les paroles de la chanson «les cœurs tendres» ; «Y'en a qui ont le cœur dehors et ne peuvent que l'offrir, le cœur telle-ment dehors qu'ils sont tous à s'en servir». En guise de souvenir, quelques cadeaux sont venus concrétiser cet événement, Marie France, son épouse a été associée à cet élan de reconnaissance et s'est vue remettre une composition fleu-



Instant d'émotion pour celui « qui ne dit pas NON par nature ».



COMITE DE JUMELAGE

Au cours de ce second semestre, le Comité de Jumelage a innové en organisant pour la première fois une soirée POT AU FEU le 26 novembre 1994.

Nous accueillons Günther VOGLER depuis le 01 septembre. Günther est un jeune Allemand de BABENHAUSEN qui effectue son service civil en FRANCE. A ce titre, il exerce diverses activités bénévoles, dont l'initiation à la langue allemande dans les Ecoles de LOUVIGNE et ARGENTRE. Sa présence nous a également permis d'organiser deux cours du soir pour adultes : un pour les débutants (11 personnes inscrites) et un cours de perfectionnement (9 personnes).

Divers échanges ont eu lieu, organisés par les associations responsables :

- séjour de jeunes Allemands début novembre (Club des Jeunes de LOUVIGNE et Foyer des Jeunes d'ARGENTRE)
- séjour de Pompiers de BABENHAUSEN pour la Sainte-Barbe (Pompiers d'ARGENTRE).

Le Président du Comité de Jumelage de BABENHAUSEN, Frank ROGER, a profité de ce dernier séjour pour nous rendre visite. Les dates du prochain échange officiel ont été arrêtées : du 28 avril au 01 mai 1995. Nous vous tiendrons bien naturellement informés du programme qui sera établi. Nous aurons également à vous solliciter pour ce séjour, en particulier pour l'hébergement!

Nous vous invitons à participer nombreux à notre prochaine ASSEMBLEE GENERALE qui aura lieu le :

VENDREDI 27 JANVIER 1995 à 20 H 30 à la SALLE DES LOISIRS DE LOUVIGNE.

MEILLEURS VOEUX A TOUS POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

ou bien MIT DEN BESTEN WÛNSCHEN ZUM JARESWECHSEL.



ETAT CIVIL DE L'ANNÉE 1994

NAISSANCES



BRESTEAUX	Paul
DELAUNAY	Marion

Y Marion Pierre 27, rés de l'angelière 9,logis des prés de la fontaine 3 juillet 94 6 janvier 94 9 février 94

DEROUIN MIGNOT

RABOUIN

Guillaume Annabelle la petite Boisardière 25, grande rue la Guichardière

9 novembre 94

23 juillet 94

MARIAGES

MUSTER Bruno et LEROYER Isabelle NAULEAU Mickael et BRAULT Isabelle 24 septembre 1994 4 juin 1994



DECES

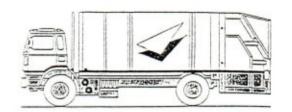
SADDIKI Younès domcilié à PORT-BRILLET SEGHROUCHNI Miloua épouse SADDIKI le 8 septembre 1994 le 8 septembre 1994

TRANSCRIPTIONS DE DECES

COLLET Marcel TEMPLIER Daniel le 26-fevrier 1994 à LAVAL le 29 septembre 1994 à LE BIGNON DU MAINE

C.G.E.A. ONYX

ZONE ARTISANALE- RUE D'AUBUSSON 61100 ST GEORGES DES GROSEILLERS ■ 33 65 26 04



ANNEE 1995

COMMUNE DE LOUVIGNE

COLLECTE DE VOS ORDURES MENAGERES

Le MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE

La collecte des ordures ménagères s'effectue :

en SACS PLASTIQUE en polyéthylène ou en SACS A ENGRAIS de capacité variant de 30 l à 110 l.

cependant, les cartons vides, papiers, tailles d'arbustes pourront être déposés en ballots compressés et soigneusement ficelés dont le poids n'excédera pas 30 kg.

LES SACS DOIVENT ETRE DEPOSES LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 20 H - l'exposition des sacs dans le courant de la journée étant incompatible avec la propreté de la commune.

. IL FAUT EVITER DE METTRE LES ORDURES DANS DES CARTONS A CAUSE DE L'HUMIDITE.

LES JOURS DE COLLECTE RESTERONT INCHANGES LES JOURS FERIES

⇒INTERDITS: les déchets d'abattoirs et cadavres d'animaux, les cendres et mâchefers industriels, les déblais, gravats, décombres et débris de chantier, tous produits qui, par leur dimension, leur poids et leur nature, ne peuvent être chargés par le camion de collecte traditionnel.

AGENCE POSTALE

Vous voulez tous que votre agence postale maintienne sa place dans la commune. Si petite qu'elle soit, elle offre tous les services que vous pouvez attendre d'un bureau de poste. Ne passez pas à côté d'une opportunité....!

Il faut penser aux personnes qui ont des difficultés pour se déplacer et qui apprécient d'avoir leur poste à leur porte.

Il y va de la vie de votre commune.

CALENDRIER DES FETES 1995

7 janvier : C.A.L. - Club de l'Amitié - Cérémonie des Voeux

4 février : ASS. Football - COUSCOUS -

7 février : Club de l'Amitié - BAIL-

25 et 26 février : Club de l'Amitié - CONCOURS DE BELOTE -

10 mars : A.F.N. - CONCOURS DE BELOTE -

25 Mars : Ecole - LOTO -

8 avril : A.J.L. - SOIREE MOULES FRITES -

25 avril : Club de l'Amitié - BAL -

20 et 21 Mai : FETE COMMUNALE-

18 Juin : FETE DE L'ECOLE

27 Juin : Club de l'Amitié - BAL -

27 Août : Club de l'Amitié - BAL -

23 Septembre: C.A.L. - SOIREE CHOUCROUTE

21 Octobre : CLASSES 5

18 Novembre: A.P.E. - COQ AU VIN-

PRESSE.

Responsables d'Associations ou autres services, n'hésitez pas à contacter les correspondants de la presse locale:

COURRIER DE LA MAYENNE:

M. Albert MARTEAU, Mairie, 53210 ARGENTRE, tél. 43.37.30.21.

OUEST-FRANCE:

Mme. Josiane DORGERE, 6 rue des Demoiselles, ARGENTRE, tél. 43.37.33.17. (en cas d'absence laisser vos coordonnées sur le répondeur, je reprendrai contact avec vous dès mon retour).